



**Appui à la stabilisation et prévention des conflits dans le
Nord Kivu**



République Démocratique du Congo

REVISED STANDARD JOINT PROGRAMME DOCUMENT

Country: DRC

Programme Title: Projet d'Appui à la Stabilisation et Prévention des Conflits dans le Nord Kivu

Joint Programme Outcome(s): Stabiliser des communautés extrêmement volatiles, contribuer à la sécurité humaine et accroître l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant et renforçant les capacités de groupes communautaires

<p>Programme Duration: <u>24 mois</u> Anticipated start/end dates: <u>juillet 2009 – juillet 2011</u></p> <p>Fund Management Option <u>Pass-through</u></p> <p>Administrative Agent: <u>UNDP</u></p>	<p>Total estimated budget*: \$12.000.000</p> <p>Out of which:</p> <p>1. Funded Budget: 6.350.000 2. Unfunded budget: 5.650.000</p> <p><i>* Ce budget était estimé au début pour réaliser tous les activités, maintenant c'est réduit au limites financiers du MDG Fund</i></p>
<p>Sources of funded budget:</p> <ul style="list-style-type: none"> • MDG Spain Fund \$ 4.000.000 • PNUD \$ 1.500.000 • FAO \$ 250.000 • UNICEF (USAID) \$ 600.000 	

Names and signatures of (sub) national counterparts and participating UN organisations

UN organisations	Autorité de Coordination Nationale
Musa Mbenga Représentant FAO	Norbert Basengezi Katitima Ministre de l'Agriculture
Adama Guindo Country Director PNUD	Olivier Kamitatu Ministre du Plan
Pierrette Vu Thi Représentant UNICEF	Olivier Kamitatu Ministre du Plan

Table des matières.

Résumé exécutive.....	1
1. Analyse de la Situation	3
2. Stratégies.....	7
2.1 Contexte.....	7
2.2 Leçons Apprises:	8
3. Le programme conjoint proposé.....	11
3.1. Organisations Participantes des Nations Unies:	12
3.1.1. Le PNUD	13
3.1.2. La FAO.....	14
3.1.3. L'UNICEF.....	15
3.2. La durabilité des résultats.....	16
3.3. Risques de mesures et mitigation	17
4. Cadre des résultats	18
5. Dispositif de Gestion et Coordination	24
5.1. Au niveau national	24
5.2. Au niveau provincial.....	24
5.3. Au niveau territorial.....	25
5.4. Au niveau des zones d'intervention.....	26
6. Dispositif pour la Gestion du Fond.....	27
7. Planification, suivi et évaluation	30
7.1. la planification	30
7.2. Le suivi.....	30
7.3. L'évaluation.....	32
8. Contexte légal et base des relations.....	34
9. Budget.....	35
10 : Plan de Travail du programme.....	37

Résumé exécutive

Le programme proposé a pour ambition de contribuer à la réalisation de trois OMD en RDC : l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim), l'OMD 3 (égalité de sexe et autonomisation des femmes) et l'OMD 7 (assurer un environnement durable) et il est lié au principal instrument de planification et de politique nationale: le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il s'inscrit plus particulièrement dans la philosophie de l'Acte d'Engagement signé par tous les groupes armés du Nord Kivu le 23 janvier 2008, à l'issue de la Conférence de Goma pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans les deux Kivu. Il s'intègre ainsi dans la « *Stratégie en appui à la Sécurisation et Stabilisation des Nations Unies* » (UNSSSS) pour l'Est de la RDC et plus particulièrement dans sa composante « Retour/Réintégration et relèvement ». Le programme proposé cadre avec ce dernier volet et également avec le Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) en RDC. Le gouvernement de la RDC vient de élaborer son plan de stabilisation appelé « Plan de Stabilisation et de Reconstruction de l'Est de la RDC » et le programme cadre bien avec ce plan.

A travers une approche intégrée et multisectorielle basée sur l'*analyse participative des conflits et des capacités de paix au Nord Kivu* (PNUD, 2008), le programme commun proposé vise à contribuer à la sécurisation et à la stabilisation des populations dans la Province du Nord Kivu à travers :

1. Le *renforcement et/ou création des dynamiques communautaires de prévention et résolution des conflits communautaires et consolidation de la paix.*
2. La *réinsertion communautaire et économique durable de tout type de retournés* (ex-combattants, ex-déplacés, ex-réfugiés) et des femmes victimes de violences sexuelles ainsi que la *revitalisation économique* au sein même des communautés.
3. *L'augmentation de la capacité d'accueil des communautés* à travers une augmentation de la couverture des *services sociaux de base* comme cadre général d'amélioration des conditions de vie de la communauté en vue de la diminution des tensions et la disposition favorable à la réception des retournés.

Comme effet indirect, le projet vise une amélioration de la gouvernance communautaire grâce au renforcement de la société civile et d'ainsi conférer une durabilité aux processus soutenus.

La présence et les interventions combinés et complémentaires des trois agences UN contribuent à créer des meilleures conditions de vie pour l'ensemble de la population concernée. Les trois effets du programme sont complémentaires et ne peuvent être dissociés si la finalité est de contribuer à la stabilisation. En effet, même si la consolidation de mécanismes de prévention et résolution est essentielle, elle risque de rester lettre morte s'ils ne sont pas accompagnés de projets de vie concret autour des quels les communautés d'accueil et les retournés peuvent se retrouver et d'une augmentation de la capacité d'absorption des communautés en terme de services, etc.

Comme effet indirecte, le programme vise une amélioration de la **gouvernance communautaire** grâce au renforcement de la société civile et donc, à assurer la pérennité du processus.

Les zones géographiques d'action du programme choisies sont le territoire de Béni qui est le territoire avec le plus grand nombre de retournés au Nord Kivu (95,075 personnes) et qui est aussi le territoire le plus stable. Ce projet cherche à bénéficier directement aux retournés qui sont répartis dans les 5 zones de retour principal à savoir Mbutaba, Isale, Vurondo, Kamango et Axe Kyondo.

De façon indirecte les communautés en général seront également touchées, grâce à une nouvelle dynamique économique et sociale qui se fera sentir à travers les services sociaux de base et des activités génératrices des revenus et les capacités de la société de la société civile pour gérer ses conflits et utiliser les mécanismes légaux. Etant donné l'impact spécifique du conflit sur eux et leur rôle dans la réconciliation et la paix, une attention particulière et spécifique sera accordée aux femmes et jeunes, en ligne avec les recommandations des résolutions 1612 et 1325 du Conseil de Sécurité sur le rôle des femmes et des enfants dans le conflit.

Le document ne présente que la partie proposée d'être financée par le MDG-Fund. (de 4 Million \$). Les intentions de démarrage était plus ambitieux et incluait d'autres agences (e.a. UNHCR et UNESCO) et d'autres aspects (e.a. renforcement de la gestion communautaire et préservation du parc national du Virunga) et couvrait une zone plus vaste (l'estimation du budget 'était de 12 Million \$). A travers une autre bailleur (BCPR), le PNUD est en train d'élaborer une proposition complémentaire, qui reprends ces aspects supprimé dans ce document `a cause des limites des fonds.

l'élevage et le commerce. Le système agraire dominé par une agriculture vivrière de subsistance est constitué de petites exploitations agricoles utilisant des techniques culturales archaïques (houes, machettes, coupe-coupe.) avec des rendements faibles. Les cultures pratiquées sont marquées par leur diversification : palmier à huile, noix, haricot, soja, arachide, riz, blé, mil, banane, pomme de terre, choux, oignons et patate douce. Le développement de l'agriculture est entravé par l'absence ou le mauvais état des routes de dessertes agricoles, la carence en semences améliorées, engrais et matériel agricole, le manque de crédit agricole. D'autre part on assiste dans certains Groupements à l'extension des fermes d'élevage au détriment des petits exploitants agricoles ; On assiste ainsi à des ventes de vastes étendues de terres aux grands exploitants de fermes d'élevage au préjudice des petits paysans expulsés par les propriétaires terriens. L'élevage pratiqué est celui des bovins, ovins caprins, volaille. En dehors des grandes exploitations pastorales on rencontre surtout des ménages agricoles pratiquant en même temps que l'agriculture de petits élevage de case (volaille, caprins, ovins et quelques bovins); Les deux plus grandes contraintes au développement de l'élevage sont le manque de produits vétérinaires et l'insécurité consécutive à la présence des groupes armées qui s'adonnent au vol et au pillage de bétail. Le commerce porte principalement sur les produits agricoles directement achetés à bas prix par les négociants auprès de petits producteurs individuels non organisés et pouvant difficilement accéder aux marchés faute de routes de dessertes agricoles. Les produits de la pêche qui constituent un potentiel important de revenus monétaires pour les populations sont insuffisamment exploités (Lac Edouard, et autres pêcheries)

Enfin au plan social, la situation qui prévaut dans le secteur de la santé et de l'éducation est marquée par la carence des infrastructures (bâtiments délabrés ne répondant plus aux normes) et des équipements.

Depuis plus d'une décennie, la Province du Nord Kivu a été profondément touchée par les conséquences politico-militaire et ethniques du génocide qu'a connu le Rwanda voisin en 1994 et qui se sont traduites par des affrontements militaires entre différents groupes armées, la résurgence des conflits interethniques, les déplacements massifs de population dans un climat de violence et d'insécurité dont les principales victimes ont été les populations civiles et plus particulièrement les femmes et les enfants. Ce climat de violence et d'insécurité a connu une recrudescence avec l'éclatement d'un conflit ouvert depuis septembre 2008. Le conflit dans cette zone est multidimensionnel et extrêmement complexe : compétition pour les ressources naturelles (la terre et les ressources qui offrent pour la survie les parcs naturels), la faiblesse de l'Etat, la méfiance entre groupes ethniques, etc. L'accès à la terre et aux ressources demeure au cœur de la dynamique de conflits à tous les niveaux: entre les autorités traditionnelles et publiques, les sédentaires et les pasteurs, les grands et les petits fermiers, les conflits coutumiers, entre ethnies. Plusieurs milices armées d'origine nationale et étrangère (FDLR, CNDP, Mai-Mai) opèrent encore dans la région, où ils perpétuent des combats entre factions, des pillages, et des exactions contre des civils. Environ 16 590 cas de violences sexuelles ont été identifiés dans cette province entre 2004 et 2006, soit 461 cas par mois en moyenne. L'impunité généralisée, liée à l'absence ou faiblesse des structures judiciaires, encourage les auteurs à continuer leurs méfaits. Malgré la signature par toutes les parties de l'Acte d'Engagement de cessez le feu et de désarmement signé à Goma en janvier 2008, ces exactions ont continué et le conflit a vu une recrudescence avec la rupture de l'accord par le CNDP. Les récents événements survenus en début d'année 2009 laissent cependant augurer une évolution de la situation en faveur du retour à la paix suite aux accords entre la RDC et le Rwanda, la mise sur pied d'une force conjointe des armées de deux pays qui se sont attelés au désarmement des milices FDLR et à l'intégration des éléments du CNDP dans l'armée congolaise

On compte actuellement plus de 1.600.000 personnes déplacées à l'Est du Pays. L'apparition des épidémies est une menace. Il y aurait par ailleurs autour de 50.000 réfugiés congolais provenant du Nord Kivu qui vivent dans des camps au Rwanda et en Uganda. L'incidence de la pauvreté s'élève à 73%, avec un taux de couverture en eau potable est de 26,1%, un taux de prévalence de la malnutrition chronique de 45,4, une espérance de vie à la naissance de 43,7 ans, un taux de mortalité infantile de 129/1000, un taux de mortalité maternelle de 427/1 000 et un indice d'inégalité y est très élevé (0.38). Etant donnée la situation sécuritaire, les programmes étaient jusqu'à là principalement orientés sur des actions d'urgence, sans réponse structurelle.

Le trois agences disposent d'une bonne cartographie des besoins dans le zone cible par le projet grâce aux évaluations multisectorielles menées par le Programme Elargi d'Assistance aux Retournés (PEAR) d'UNICEF qui a pour but d'appuyer le retour des déplacés. Le tableau ci-après fournit un aperçu de toutes les évaluations multisectorielles menées par PEAR dans le territoire de Béni ou le projet sera mis en œuvre. Les évaluations ont montré la situation difficile en termes des services sociaux de base comme la santé, éducation et l'eau et assainissement.² Les évaluations comprennent également une analyse de la situation de sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.

Tableau 1 : Récapitulatif des évaluations multisectorielles

Zone	Date	Population			Health				Shelter Access (%)	NFI Score	Access to protected water (%)	Education			Land Conflict	
		Current	Returnees		% Returned	U5 MR	Util. Rate	DTC3				Teachers Trained	Class rooms to rehab.			Girls / Boys
			'08	'07									#	%		
Kainama	Q2	40,713	5%	39%	78%	0.88	0.43	79%	89%	3.5	19%	48%	25	27%	67	4
Visiki	Q2	45,935	46%	39%	93%	1.11	0.26	61%	95%	2.8	33%	20%	37	41%	84	4
Vurondo	Q1	9,886	72%	0%	94%	0.60	0.28	94%	72%	3.6	0%	88%	2	14%	96	0
Kamango	Q1	27,033	0%	44%	94%	1.24	0.46	71%	96%	3.3	22%	59%	46	54%	81	1
Kyondo	Q1	111,009	0%	14%	100%	0.53	0.53	56%	97%	3.4	10%	67%	16	12%	92	2

Les trois agences utiliseront les résultats des évaluations pour focaliser les ressources du projet pour cibler les zones les plus vulnérables. Par ailleurs, l'information de ces évaluations seront le 'baseline' avec laquelle le succès du projet sera mesurer en fonction de système de suivi et d'évaluation développé.

L'une des composantes clés du PEAR est la réalisation des évaluations rapides et des évaluations multisectorielles (MSA) dans les zones de retour. Les informations collectées aident à cibler le suivi de l'assistance par les partenaires du PEAR et sont partagées avec les Clusters au niveau provincial et national, leur offrant ainsi une description précise des besoins humanitaires dans les zones concernées. Les évaluations multisectorielles (MSA) du programme PEAR (toutes sont chargées sur le site internet de PEAR www.pear.cd) démontrent que les besoins humanitaires dans les zones de retour restent préoccupants, surtout en ce qui concerne le NFI.

Dans le territoire de Béni, le nombre de retournés est le plus grand nombre du Nord Kivu (95,075 personnes). Ce territoire est particulièrement stable. La répartition de ces retournés se présente comme suit dans ces 5 zones de retour principal (voir tableau 2 page suivante):

² See Quarterly Analytical Report: Humanitarian Situation in IDP Return Areas – July to September 2008, PEAR programme, UNICEF

En 2008, en vue d'appuyer les initiatives politiques dans ce sens et d'appuyer la stabilisation des populations affectées par la guerre, les Nations Unies ont développé une "Stratégie d'Appui à la Sécurisation et Stabilisation des Nations Unies" (UNSSSS) pour l'est de la RDC. La stratégie vise à réduire l'insécurité et à poser les conditions au retrait de la Mission de Maintien de la Paix des Nations Unies. L'UNSSS comprend quatre composantes: Sécurité, Politique, Autorité de l'Etat et Retour et Réintégration. Le Plan est coordonné par le Bureau Intégré, sous la direction du Représentant Spécial du Secrétaire Général.

Tableau 2 : Nombre de ménages retournés par zone.

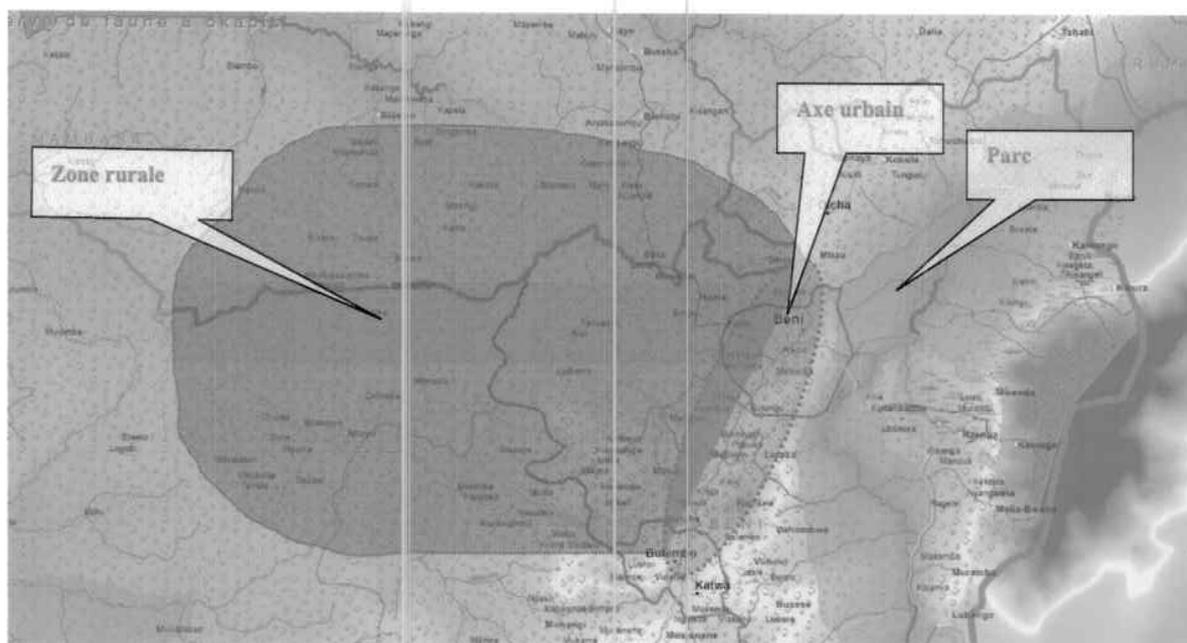
Territoire	Zone	Localité	Ménages retournés	Total Ménages/Zone
BENI	MBUTABA	MBUTABA	350	350
	ISALE	KATANDA	734	3011
	ISALE	MAKUNGWE	1094	
	ISALE	KIVUNO	1183	
	VURONDO	VURONDO	730	4311
	VURONDO	KISESA NDONDI	1425	
	VURONDO	KISUNGU	1038	
	VURONDO	MISUGHO	488	
	VURONDO	KIMBYA	630	
	KAMANGO	NSUNGU	649	
	KAMANGO	MATOLU	429	
	KAMANGO	KISEGETA	599	
	KAMANGO	BWISEGHA KAMANGO	532	
	KAMANGO	KOMBO	180	
	KAMANGO	LWANOLI	561	
	KAMANGO	KAHONDO	614	
	KAMANGO	KASANGALI	372	
	KAMANGO	NDAMA	182	
	KAMANGO	BUNDIGULYA	587	
	AXE KYONDO	VUTEKE KIRINDERA	2994	6638
AXE KYONDO	KISUNGA	1822		
AXE KYONDO	VUYINGA	1822		
Nombre de ménages				19015
Nombre de personnes (x5)				95075

Les composantes sont divisées en sous composantes. L'UNICEF a été désigné lead pour la sous composante "retour des déplacés internes", alors que le PNUD est lead pour la sous-composante "réintégration des ex-combattants" et "réduction des tensions communautaires" ainsi que co-lead pour le relèvement communautaire. La FAO se focalise principalement sur la sous-composante "augmentation des revenus des ménages" et est lead des sécurités alimentaires, relèvement communautaire en milieu rural à travers la relance agricole. Etant donné ces rôles et les priorités articulées suite à la phase actuelle de l'UNSSS dans le Nord Kivu, bâtissant sur la valeur ajoutée et les expériences respectives, cette proposition visera à appuyer la stabilisation de la zone et à prévenir et/ou résoudre le conflit.

2. Stratégies

2.1 Contexte.

Le programme tend à contribuer à la réalisation de trois OMD en RDC : l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim), l'OMD 3 (égalité de sexe et autonomisation des femmes) et l'OMD 7 (assurer un environnement durable) et il est lié au principal instrument de planification et de politique nationale: le *Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR)*. Il s'inscrit également dans la philosophie de l'Acte d'Engagement signé par tous les groupes armés le 23 janvier 2008, à l'issue de la Conférence de Goma pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans les deux Kivu. L'ensemble des mesures met l'accent et finance en priorité des actions déjà envisagées dans le cadre de mécanismes et de programmes existants tels que le Programme d'Action Prioritaire (PAP) du Gouvernement, le Programme Conjoint de Lutte contre les Violences Sexuelles et le Plan de Mise en Œuvre du Mandat de la MONUC (MIP).



Il cadre plus particulièrement avec le *UN Security and Stabilisation Support Strategy (UNSSSS)* pour l'est du pays qui cherche à augmenter les chances de réussite des initiatives politiques et aider à stabiliser les parties affectées par la guerre à travers 4 composantes : Sécurité, Politique, Autorité de l'Etat et Return et Réintégration de réfugiés and personnes déplacées. L'UNSSSS a défini des axes d'intervention prioritaires, qui pour le Nord-Kivu sont notamment en Rutshuru, Walikale et Masisi. En deuxième lieu c'est aussi l'axe Lubero-Béni. Le programme propose cette deuxième axe, car cette région est plus stable, il y a moins d'acteurs et les perspectives pour une transition de l'urgence vers le développement sont meilleurs.

Le programme proposé cadre également avec le Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) en RDC qui a pour objectif stratégique principal de « stabiliser des communautés hautement volatiles en renforçant la dynamique locale » et pour approche globale de

« contribuer à la sécurité humaine et accroître l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant les groupes communautaires et en renforçant leurs capacités ».

Dans le Nord Kivu, des mécanismes ont été mis en place en vue d'assurer une coordination de toutes les interventions. Depuis le lancement de l'UNSSS, une équipe de gestion a été basée à Goma et est coordonnée par le Bureau Intégré des Nations Unies. Cette structure globale est renforcée par les mécanismes de coordination qui existent au niveau du système des clusters. Cette proposition cadre plus spécifiquement avec le cluster relèvement précoce. Ce cluster a entre autres permis de mettre sur pieds un mapping des interventions et acteurs dans le domaine et dans les zones ciblées. Ceci permet de renforcer les synergies et finalement d'augmenter l'impact des interventions. La carte ci-jointe est centrée sur le territoire de Béni qui est la zone ciblée pour les interventions du présent programme. Elle représente le mapping des interventions et intervenants présent dans ledit territoire.

Le Bureau du PNUD à Goma a d'autre part appuyé la Cellule Provinciale d'Appui à la Pacification (CPAP) à travers l'exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord-Kivu qui a donné lieu à l'élaboration des propositions d'action visant à une résolution durable des conflits dans le Nord-Kivu au niveau des communautés, c'est-à-dire au niveau micro. Cet exercice a abouti à la formulation des recommandations concrètes et ce projet répond parfaitement à certaines d'entre elles telles que le renforcement de la société civile, la promotion du rôle de la femme dans la société, particulièrement leur intégration dans la résolution des conflits dont les conflits fonciers, etc. La consolidation de la paix passe aussi et surtout par la réintégration des populations victimes des guerres, la relance socio-économique et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé et eau).

2.2 Leçons Apprises:

En rapport avec les questions de la réconciliation et prévention et résolution de conflits, le PNUD a réalisé différents exercices d'évaluation et analyse de réalité, dont entre autres les ateliers participatifs d'analyse des conflits et des capacités de paix au Nord Kivu en 2008 dans les territoires.

Les axes d'intervention proposés de ces analyses, qui doivent encore être validés au niveau provincial, sont :

- 1) Aborder la question foncière d'une manière intégrée, multidimensionnelle et séquentielle ;
- 2) Soutenir une gestion équitable et participative des ressources environnementales des parcs et des aires protégées ;
- 3) Renforcer la « gouvernance de proximité » pour rapprocher le gouvernement aux citoyens ;
- 4) Renforcer les capacités du pouvoir coutumier pour une gouvernance effective et une gestion non-violente des tensions sociales ;
- 5) Renforcer la connaissance, le dialogue et la coopération interethnique
- 6) Promouvoir la dignité de la femme, l'égalité de genre et la collaboration entre hommes et femmes dans la société ;
- 7) Promouvoir l'encadrement des jeunes dans des activités productrices pour qu'ils aient de meilleures perspectives d'avenir.

Dans ce projet proposé les deux premiers axes ne sont pas spécifiquement pris en compte, car la première demande une intervention au niveau national, ce qui est en préparation en collaboration avec UN-Habitat qui vient de s'installer dans la province et la deuxième est en élaboration avec le programme environnement du PNUD. Les autres axes sont intégrés dans la proposition de projet.

De cette analyse et des évaluations des projets en cours se dégage une série de recommandations clés qui ont été prises en compte dans le cadre de la stratégie d'intervention. Voici les principales leçons :

1. La nécessité d'un cadre de réconciliation *venant de la base*, complémentaire à d'autres efforts de paix, entre autres sur le plan politique ;
2. Le besoin de continuer le *renforcement des capacités locales* ;
3. L'importance de *responsabiliser les acteurs au niveau local* dans l'identification et la mise en œuvre de réponses en matière de pacification et de développement
4. En ce qui concerne le ciblage des populations : tenir compte des communautés d'accueil au moment de réaliser des projets adressés aux populations retournées (ex-déplacés, ex-combattants, ex-réfugiés, etc.) afin d'éviter les tensions et la compétition des ressources et les services offerts, soit l'adoption d'une *approche communautaire par rapport à la réintégration*.
5. La nécessité d'une approche globale intégrant les besoins sociaux et économiques (relance des filières économique porteuses en particulier l'agriculture, dynamisation des filières de production et de commercialisation agricoles et pastorales, santé, éducation, habitat, etc.) accompagnés par des activités de paix et réconciliation.
6. L'importance de mieux comprendre les dynamiques territoriales du conflit et envisager des approches locales et communautaires en privilégiant la participation comme pratique dans tous les phases du programme.

Enfin, une attention particulière doit être prêtée :

1. aux conflits locaux, communautaires et interethniques qui alimentent les conflits du niveau macro et les tensions générant différents types de violence ;
2. à la favorisation du dialogue ;
3. aux conflits fonciers et le contrôle des ressources (aggravés par la rareté étant donné la restriction sur les trois parcs naturels), qui sont en même temps une des causes des conflits, ainsi que des conséquences.

Sur base des évaluations des projets et programmes en cours, il ressort également que les besoins spécifiques des hommes, femmes et jeunes/enfants doivent être pris en compte et ce dans toutes les phases du cycle de programmation.

2.3 Le partenariat avec les ONG

UNICEF

L'UNICEF possède une longue expérience de collaboration avec les ONGs en RDC. Dans le contexte des urgences et de transition, l'organisation développe des partenariats avec les ONG internationale et nationale. En particulier dans le contexte de deux grands programme –le Mécanisme de réponse rapide et le Programme of élargi d'assistance aux retournés - l'UNICEF travaille en étroite collaboration avec un grand nombre d'ONGs partenaires comme les points focaux dans des provinces respectif. En plus des protocoles d'accord signe avec chaque partenaire, l'UNICEF facilite les comite opérationnel pour prendre tous les décisions par rapport l'exécution des programme. Les ateliers stratégique sont organise chaque trois mois aussi. Il est l'intention de l'UNICEF de développer le même type de partenaires dans le cadre de ce projet de MDG Furd.

FAO

Depuis 1998, la FAO a développé un réseau de partenariat régulier d'assistance et de mise en œuvre avec plus de 200 ONG nationales et internationales. Ces partenariats se font dès le démarrage du projet

avec la participation des ONG à la conception et la formulation des projets. Lors de la mise en œuvre ce partenariat est formalisé par un contrat de service assorti de rapports d'avancement d'activité et financier. La FAO apporte son appui technique et assure la coordination et le suivi des opérations. Les ONG sont sélectionnées en fonction de leur capacité opérationnelle, leur positionnement géographique, leur connaissance du terrain et leur relation avec les communautés locales bénéficiaires des appuis prévus par les programmes et projets.

PNUD

L'exercice participatif d'analyse des conflits et des capacités de paix, réalisé par le PNUD, a permis l'identification d'un éventail riche d'associations locales parmi lesquels seront sélectionnés des partenaires au programme conjoint. Le PNUD pour sa part travaille déjà en partenariat avec certains d'entre elles en occurrence ALPN (Action de Lutte contre la Pauvreté et la Protection de la Nature), PADA (Programme des Agriculteurs pour le Développement de l'Agricole), GRACE (Groupe d'Appui-Conseils aux Réalisations pour le Développement Endogène), CADERCO (Centre d'Appui pour le Développement Rural et Communautaire). Des projets pilotes sont déjà en train d'être mise en œuvre avec des fonds propres du PNUD

3. Le programme conjoint proposé

Le programme proposé est innovateur car l'intervention se base sur les analyses multisectorielle développées dans chaque agences sur la vulnérabilité et les opportunités de réconciliation et de paix au Nord-Kivu, il entre dans le cadre d'une programmation conjointe pilote visant à bénéficier des avantages comparatif de chaque agences et de leur partenaire pour offrir une intervention complémentaire possédant une unité de temps, d'objectif, de bénéficiaires et d'action. La planification conjointe s'intégrera dans les mécanismes de coordination existants.

Le Programme adoptera une approche intégrée et multisectorielle à la gestion, prévention des conflits, stabilisation et création de meilleures conditions de vie. Bâtissant sur les complémentarités avec les programmes en cours au niveau macro, et plus particulièrement les interventions dans le domaine de la réforme du secteur sécuritaire, il cherche à aborder les causes des conflits et ainsi les prévenir et consolider la paix en articulant son intervention sur l'autonomisation dans le sens large. Il s'appuie sur une alliance stratégique d'agences spécialisées déjà opérationnelles dans la zone, qui dispose d'un réseau de partenaires de mise en œuvre, et travaillent dans un cadre commun selon l'esprit de la Déclaration de Paris et de l'approche « Une ONU », en vue d'agir sur la capacité propre d'acteurs congolais à diminuer et prévenir des conflits.

Au-delà des actions concrètes en vue de renforcer les mécanismes de prévention et gestion des conflits et d'activités concrètes de cohésion sociale et prévention (où les radios communautaires joueront un rôle clé³), son approche s'articule autour de l'offre d'alternatives aux retournés et de dividendes de la paix pour les populations dans leur ensemble dans des zones à fort potentiel de développement, renforçant la cohésion sociale et réduisant la pression démographique, source de conflit, dans les régions à haut risque. Le Programme traitera à la fois le souci de sécurisation humaine et la question de la réintégration selon une approche communautaire et sensible au genre pour appuyer la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Etant donné l'accent particulier de la prévention des conflits, la proposition s'articulera autour des mécanismes de prévention et gestion des conflits. Ce volet est la clé de voute du programme. Il requière un volume de ressources moins importantes étant donné qu'il s'agit en grande partie d'appui/conseil et de développement de capacités. Cependant, ces mécanismes devront nécessairement être accompagnés de mesures concrètes en termes de réintégration et renforcement des capacités d'accueil des communautés.

En outre, le conflit a un impact différent sur les hommes, les femmes et les enfants. Tous souffrent des menaces sur leur vie, celles de leur famille et leur sécurité. Ils souffrent du manque d'accès aux services, et psychologiquement. Etant donné les rôles et positions sociaux différents qu'ils occupent dans la société, ils vivent ces situations différemment. Cependant, au-delà de la dimension de souffrance (et plus particulièrement celle des femmes victimes de violences sexuelles), étant donné les opportunités importante qu'offre la période de relèvement/transition en terme de changement des relations de genre, une attention particulière sera porté à la question de l'autonomisation de la femme sur les différents plans. Le programme tiendra compte des questions relatives aux changements de rôles et identités, aux relations de pouvoir et idéologies de genre et mènera des activités spécifiques sur cette base.

³ Fin 2005, le PNUD a réalisé une étude de faisabilité de l'établissement et/renforcement des radios communautaires. Sur base de cette étude et de ses recommandations, le programme appuiera l'établissement et/ou consolidation des radios communautaires.

Dans le cadre de l'analyse de genre au niveau de l'est du Congo, il ressort également que la problématique des jeunes doit également être traitée de manière spécifique dans le processus de relèvement et réconciliation. Cette catégorie présente en effet un facteur d'instabilité important. De nombreuses analyses révèlent en effet que « les jeunes avec des opportunités limitées d'éducation et d'emploi présentent un terrain de recrutement facile pour les parties au conflit. Leur manque d'espoir pour l'avenir peut les amener à la désillusion par rapport à la société et les rendre susceptibles de se rallier à ceux qui prônent le conflit armé »⁴. Ceci se fera entre autres à travers la promotion de l'emploi des jeunes, étant donné qu'il confère à l'individu un statut social indispensable au respect de la dignité humaine, qu'il représente une voie importante d'accès aux autres services sociaux de base et qu'il constitue un facteur directement corrélé avec le niveau de pauvreté. Dans le cadre de ce programme, le choix des interventions s'appuiera sur les recommandations de l'étude nationale sur l'emploi des jeunes ainsi que sur d'autres analyses sur les questions au-delà de l'emploi.

Sur le plan géographique, le programme interviendra dans les cinq zones de retour durable du territoire de Béni (Mbutaba, Isale, Vurundo, Kamango, Axe Kyondo).

Au total, le programme ciblera, dans le Territoire de Béni, d'une manière globale

- un ensemble de 105,000 bénéficiaires qui bénéficieront d'un cadre de vie pacifié et propice au développement ;
- 25.500 retournés, dont 50% de femmes, réintégrés sur le plan économique et social à travers un appui direct à 4.250 chefs de ménages
- 50,000 membres des communautés et retournés d'accueil bénéficiant d'un accès amélioré aux services sociaux de base

Une fois que les zones d'intervention plus détaillées sont déterminées (au début du projet) des spécifications sur les bénéficiaires, peuvent être fournies, ce qui fait partie aussi de la constitution du baseline.

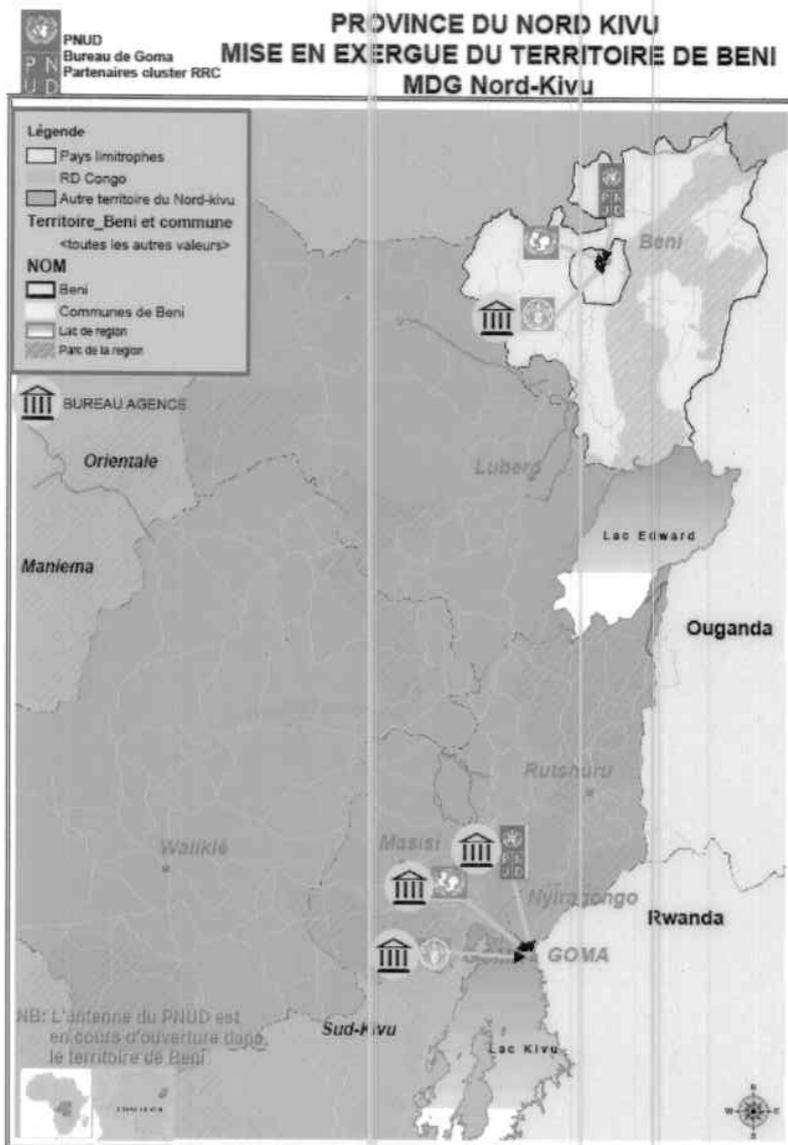
Les partenaires de l'exécution du projet seront déterminés sur base de sélection après des appels d'offre, mais aussi en tenant compte des expériences de différentes agences sur le terrain avec des partenaires potentielles

3.1. Organisations Participantes des Nations Unies:

Les trois Agences ont déjà des équipes opérationnelles sur le terrain. Le projet capitalise le savoir faire et l'expérience des agences qui coordonnent déjà un réseau d'organisation internationale et local qui a démontré son efficacité en terme de qualité, l'efficacité et la traçabilité de l'intervention.

Ce projet fait partie d'une approche pilote en cours déjà testé au Sud-Kivu et en Ituri. Toutefois l'approche au nord Kivu sera originale en matière de gestion des conflits. Ce projet est pilier dans la cadre de la programmation conjointe sur l'Est de la RDC dans les zones en post conflits en capitalisant sur les valeurs, les expertises et expériences de chaque agence.

⁴ UN Secretary General, Report of the Secretary General on the Prevention of Armed Conflict, A/55/985-S/2001/574 (2001)



3.1.1. Le PNUD

Le PNUD est présent au Nord Kivu depuis les années 90 à travers ses projets de relèvement communautaire et la promotion de la paix et de la réconciliation. En 2007, au-delà de ces projets, il a établi un bureau provincial à Goma qui assure plus d'efficacité et de cohérence à l'ensemble de ses projets en cours et à venir et surtout, une décentralisation des opérations, ce qui permet d'assurer une gestion décentralisée des finances, ressources humaines et achats en vue d'augmenter sa capacité de délivrer les ressources.

Le PNUD est en outre co-leader du cluster pour le relèvement précoce. Outre le relèvement communautaire, le PNUD intervient dans le Nord Kivu en appui à la réforme du Secteur Sécuritaire, dans les volets de réintégration et l'intégration de l'armée (appui au déploiement de la 2ème brigade

intégré dans le territoire de Béni et aux communautés environnantes). Il intervient également dans le domaine de l'environnement à travers son projet d'Initiative du bassin du Nil et l'Unité de Gestion de Risques Volcaniques. Depuis mi-2008, son appui s'est élargi à la gouvernance locale à travers la mise en œuvre de son programme d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale (PADDL) ainsi qu'au secteur de micro-finance (PASMIF) dans cette province. Il dispose de bureaux à Goma et d'une antenne à Béni pour les questions liées à l'intégration de l'Armée. Une représentation plus large, entre autre dans le domaine du relèvement est prévue à partir de janvier 2009. A Goma, le PNUD dispose d'un pool d'expertise dans le domaine du relèvement et de la prévention/résolution des conflits. Au delà de l'expertise exclusive de la Province du Nord Kivu, Goma est également une base pour la mise en œuvre du Programme de Lutte Contre la Pauvreté sur l'Est. Un total de 12 experts dans le domaine sera déployé à Goma sur fonds propres du PNUD, au-delà de l'appui opérationnel et financier. A Béni, une équipe de 8 personnes devrait être opérationnel début 2009.

Enfin les volets à développer par le PNUD dans la présente proposition, répondent à la composante de relèvement communautaire et recouvrement précoce de son programme de Lutte contre la Pauvreté qui a démarré en mars 2009. Cette composante Relèvement communautaire du Programme de Lutte contre la Pauvreté qui intervient prioritairement dans les cinq zones de retour durable du territoire de Béni est dotée d'un dispositif d'intervention de proximité à travers l'Antenne de Béni avec un Chef d'Antenne et des animateurs ruraux pour l'appui de proximité aux communautés bénéficiaires, (communautés d'accueil et ex-déplacés, femmes victimes de violences, jeunes, ex-combattants) pour le renforcement de leur capacités et le suivi de la mise en œuvre des activités qu'elles auront initiées

3.1.2. La FAO

La FAO est présente au Nord Kivu depuis 1998 avec un bureau à Goma et Béni. Travaillant en étroite relation avec le Ministère provincial de l'agriculture de la pêche et de l'Elevage (Minagri), elle vise l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux (80% de la population) pauvres ou/et affectés par le conflit et l'augmentation de la disponibilité alimentaire dans la province en appuyant l'intensification et la diversification de la production des petits agriculteurs. La FAO travaille en partenariat avec les ONG internationales, les ONG locales, les groupements de producteurs et en coordination avec le PAM, L'UNICEF, le HCR, OCHA et le PNUD.

Le programme d'urgence de la FAO vise à restaurer ou prévenir la perte les moyens de production des ménages suite au conflit ou aux catastrophes naturelles en fournissant des intrants agricoles de base (semences sélectionnées, outils aratoire, intrants de pêche, petit bétail et petit matériel de transformation), une formation et un suivi de base. A chaque saison agricole, environs 50 000 ménages sont assistés par la FAO et ses partenaires au Nord Kivu.

Le programme d'information pour l'action vise à établir une cartographie de l'insécurité alimentaire (Integrated Phase Classification), l'identification des besoins (poste sentinelle) et le suivi de la hausse des prix en milieu urbain et rural. Ce programme intégré au Ministère et à l'institut national des statistique vise à collecter analyser et diffuser l'information en matière de sécurité alimentaire pour mieux définir les actions à prendre en matière d'urgence, de réhabilitation et de développement.

Le programme de réhabilitation de la FAO vise la réintégration économique et sociale des démobilisés et l'appui à la relance agricole y compris l'amélioration des variétés de manioc, la certification des semences agricole locales et vaccination du bétail en appui aux achats d'intrants pour les urgences agricoles. Par ailleurs, elle appuie le désenclavement et le développement économique des zones agricoles isolées par la réparation de dessertes agricole et de petites infrastructures ainsi que

la promotion des organisations paysannes et de filière agricoles porteuses. En tant que partenaire d'intervention de la FAO, les services techniques du Minagri bénéficient eux-aussi d'une assistance ponctuelle en équipement, infrastructure et conseil technique. La FAO, outre les programme régulier, met en œuvre dans la zones de Béni le programme conjoint de la Banque Mondiale et de la Banque africaine de Développement pour la démobilisation des ex-combattants (10 000 assistés en 2008 au Nord Kivu) ainsi que le programme de réintégration des personnes retournées. Ces projets appuient la réinsertion économique et sociale des populations cibles grâce à la formations professionnelle et la dotation en en intrants et équipement agricole, de pêche ou d'élevage. Enfin, en tant que co-chef de file du cluster sécurité alimentaire elle assure la collecte et l'analyse de l'information de la production agricole, en sécurité alimentaire et des moyens d'existence (livelihood).

3.1.3. L'UNICEF

L'UNICEF est présent au Nord Kivu depuis les années 90 avec un bureau à Goma. L'Organisation appui le secteur sante, éducation, eau et assainissement, et la protection des enfants au travers de programmes d'urgences et de développement. Dans le cadre du plan de stabilisation des Nations Unies, dont l'UNICEF est le chef de file pour la sous-composante relative au retour des déplacés internes, démarre actuellement le programme PEAR Plus qui est une extension du programme PEAR existant. Le PEAR Plus est un programme multisectoriel et comprend la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation ainsi que la protection des enfants. L'assistance répond aux besoins déjà identifiés lors des évaluations multisectorielles du PEAR. Suite au lancement de ce programme en août 2008, l'UNICEF avait identifié des zones de pilotage afin de commencer les activités en Ituri dans le territoire de Djugu de même que dans la province du Sud Kivu. L'ONG italienne, COOPI, exécutera le PEAR Plus en Ituri dans trois aires de santé déjà ciblées tandis qu'un deuxième partenariat est en cours de développement pour le Sud Kivu. Les premiers résultats du programme sont attendus lors de la première moitié de l'année 2009. Le PEAR Plus est dorénavant opérationnel en Ituri et au Sud Kivu. Ce projet vise à l'étendre dans le Grand Nord de Nord Kivu.

statut de ces structures seront renforcées à travers les projets de relance agricoles. Bien évidemment, l'influence des facteurs externes déstabilisateurs n'est pas à négligée. Le présent programme n'intègre pas la dimension politico-stratégique et militaro-sécuritaire, étant donné que cette dernière est prise en compte dans d'autres volets du plan de stabilisation et entre autres dans le cadre du Programme Amani (programme de démobilisation, désarmement et réintégration). Il permettra ainsi d'établir une synergie entre ces types d'interventions. Au-delà de la dimension macro du conflit, il est également important de ne pas négliger les conflits inter et intra-communautaires avec leurs propres dynamiques et manifestations de violences, lié parfois aux problèmes de retour massifs de personnes qui crée une pression importante sur l'environnement. C'est pour cela que le renforcement des capacités locales pour la prévention et gestion des conflits sera une mesure de durabilité importante et présentera une partie importante du programme. Les actions à identifier dans ce domaine s'inspireront des réponses et stratégies d'action proposées dans le cadre de l'exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix dans le Nord Kivu produit par la CPAP avec l'appui du bureau du PNUD Goma (voir chapitre 3 leçons apprises).

3.3. Risques de mesures et mitigation

La stabilisation est une phase post-conflit qui exige un environnement sécuritaire. Il s'agit d'un moment de calme relatif après une situation troublante qui a rompu le tissu social. Cette étape de normalisation est très fragile et demande beaucoup de tact pour ne pas raviver les blessures récentes et le retour au conflit. La reconstitution de ce tissu se construit par la reprise de la confiance en soi-même, dans les autres et dans les autorités.

Pendant la durée de l'élaboration de la proposition de ce programme conjoint, le Nord Kivu a connu un retour à la guerre en dérogeant sa pertinence. Néanmoins, on évolue actuellement dans la perspective d'un cessé le feu et de nouveaux engagements pour le respect des accords de début de l'année. Si le programme a choisi de se focaliser dans le nord du grand nord, c'est en prenant en compte les contraintes sécuritaires existant dans la Province à l'heure actuelle. Cette zone est restée relativement épargnée des conflits armés et reste accessible aux Nations Unies. Néanmoins, dans le scénario où la guerre ouverte s'étendrait dans la zone, une ré-focalisation du programme devrait être envisagée dans une autre zone dans une autre province où les trois agences sont actuellement déployées et opérationnelles au même niveau. Parmi les options envisagées figurent le Sud Kivu ou le Maniema, qui connaissent des problématiques similaires et sont partie intégrante du Plan de Stabilisation du gouvernement et l'UNSSS (United Nations Support Strategy for Stabilisation and Security).

4. Cadre des résultats

Le programme cadre dans l'effet de PNUAD/RDC, à savoir la « *Stabiliser des communautés extrêmement volatiles, contribuer à la sécurité humaine et accroître l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant et renforçant les capacités de groupes communautaires* ».

L'effet attendu du programme conjoint est la « *réintégration durable des populations de Lubero et Béni dans les communautés d'accueil à travers la prévention et gestion des conflits intra et intercommunautaires, la dynamisation économique et l'augmentation de services sociaux de base* ».

Les effets directs, mentionnés déjà dans l'effet macro du programme sont :

1. Les conflits intra et intercommunautaires sont réduits et résolus pacifiquement
2. Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique
3. Les services sociaux de base ont augmenté aux bénéficiaires des populations retournées et des populations d'accueil

Pour l'atteinte du 1^{er} effet « les conflits intra et intercommunautaires sont réduits et résolus pacifiquement » la stratégie d'intervention du Programme s'inspirera des réponses et stratégies d'action proposées dans le cadre de l'exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix. Il s'agira de mettre en œuvre des activités s'inscrivant dans les axes d'action portant notamment sur le renforcement de la gouvernance de proximité en fournissant aux populations les plus éloignées les moyens d'information adéquat, par exemple, à travers le renforcement des capacités d'intervention de la société civile locale et des cadres locaux de concertation à l'échelle locale dans la gestion et la résolution des conflits, la promotion de la dignité de la femme, l'égalité genre et la collaboration entre hommes et femmes, la promotion de l'encadrement des jeunes dans des activités productives (Appui aux activités de réconciliation et de réinsertion sociale durable des jeunes ex-combattant)

Pour l'atteinte du 2^{ème} effet, « Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique ». Le Programme s'appuiera sur les approches et étude Livelihood développée par la FAO ou les partenaires de la zone. Compte tenu des conditions d'intervention l'appui se concentrera autour d'une stratégie économique commune visant la relance d'une filière agricole porteuse. Cette approche filière permettra d'aborder tous les stades de la production depuis la mise à disposition des intrants (marchand) jusqu'à la commercialisation dans les villes. Cet investissement structurant pour l'amélioration des productions agricoles visera aussi le renforcement des groupements et associations rurales garant de la durabilité de l'intervention. Le Programme s'appuiera aussi sur les résultats des exercices de diagnostic rapide et de planification participatives initiés auprès des communautés villageoises par le Programme Lutte contre la Pauvreté – Composante relèvement communautaire aboutissant à des plans d'action villageois autour d'activités prioritaires en matière d'activités génératrices de revenus en directions des catégories de population les plus vulnérables. Afin de garantir la coordination des avantages comparatifs, la FAO et ses partenaires appuieront les activités agricoles et para-agricoles et le PNUD développera les activités rurales non agricoles ainsi que les infrastructures de marché en zone urbaine.

Pour le 3^{ème} effet relatif à l'augmentation des services sociaux de base au bénéfice des populations retournées et des communautés de base, la stratégie d'intervention et les actions à mener pour ce volet s'inspireront des résultats des diagnostics multisectoriels initiée par l'UNICEF à travers le Programme

Elargi d'Assistance aux Retournés (PEAR) et des propositions d'action dans les domaines de l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement dans les zones de retour durable.

Tableau 3: Table de Résultats

Effet direct prévu dans le PNUAD/RDC	Stabiliser des communautés extrêmement volatiles, contribuer à la sécurité humaine et accroître l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant et renforçant les capacités de groupes communautaires		Réintégration durable des populations de Lubero et Béni dans les communautés d'accueil à travers la prévention et gestion des conflits intra et intercommunautaires, la dynamisation économique et l'augmentation de services sociaux de base.		Budget général
	Produits par institution	Activités indicatives (par institution)	Partenaires nationaux et locaux	Allocation des ressources et temps indicatif	
Effet du Programme Conjoint	Effets directs du programme commun				
					TOTAL
Les mécanismes de protection sont renforcés, ainsi qu'un environnement vers la protection de toutes formes de violence, abus et exploitation vers les enfants et les femmes sont créés	Régénération des familles séparées pendant la guerre et 6 points d'écoute et réinsertion de 300 enfants	ONG	30 000	30 000	60 000
			15 000	15 000	30 000
			20 000	25 000	45 000
			15 000	15 000	30 000
			15 000	15 000	30 000
Renforcement des capacités de la société civile pour la paix et la réconciliation au profit d'une population de 100,000 personnes	Appui à l'organisation des élections des comités de la société civile (avec une attention particulière sur la participation des femmes) et renforcement des comités élus en matière de gestion et priorisation et de paix et réconciliation	ONG locales, associations, organisations (e.a. de femmes)	5 000	5 000	10 000
			32 172	20 000	52 172
			100 000	60 000	160 000
Sous-total			125 000	130 000	255 000
PNUD			Y1	Y2	TOTAL
Renforcement des capacités de la société civile pour la paix et la réconciliation au profit d'une population de 100,000 personnes			5 000	5 000	10 000
Appui à l'organisation des élections des comités de la société civile (avec une attention particulière sur la participation des femmes) et renforcement des comités élus en matière de gestion et priorisation et de paix et réconciliation			32 172	20 000	52 172
Renforcement des capacités des femmes et organisations féminines dans le domaine de la prévention, résolution et gestion de conflit ainsi que de la gestion du développement, en vue d'assurer leur représentativité dans les autres types de mécanismes			100 000	60 000	160 000
Appui aux mécanismes de paix et réconciliation et/ou à leur mise en place (Initiatives Locales de Paix et Réconciliation, Comités Locaux de Paix et Réconciliation) par des formations ou des fournitures pour assurer un minimum de fonctionnement					

. Les conflits intra et intercommunautaires sont réduits et résolus pacifiquement

		60 000	50 000	110 000
	Appui aux campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique (caravanes de la paix, activités culturelles, sketch pour diffusion à la radio, dépliants, etc.)	130 000	20 000	150 000
	Appui à deux radios communautaires (diagnostique, équipement, formation technique, formation aux messages de paix et réconciliation)	20 000	0	20 000
	Concertation des enseignants universitaires et production d'un document de sensibilisation harmonisé intégrant démocratie, réconciliation et paix, avec un accent particulier sur le rôle des femmes, hommes et jeunes			
	Formations aux enseignants des écoles sur les questions de prévention et gestion des conflits et sensibilisation sur la pacification et les messages de paix et réconciliation, de lutte contre les violences sexuelles	31 000	30 000	61 000
	Sous-total	378 172	185 000	563 172
	FINUJ	Y1	Y2	TOTAL
	Reintégration de 7500 retournés, et plus particulièrement des ex-combattants (hommes et femmes), femmes associées aux groupes et forces armées, femmes victimes de violence sexuelles, déplacés internes, etc. appuyée à travers l'appui direct à 1250 chefs de ménages les plus vulnérables (en priorité entre autres les femmes chef de ménages et mère de famille)	50 000	0	50 000
	Identification des opportunités de réintégration	47 830	0	47 830
	Formulation des projets de réintégration	0	0	0
	Mise en œuvre des projets de réintégration	300 000	150 000	450 000
	Réalisation de 5 études sur réhabilitation des marchés	90 000	60 000	150 000
	Réhabilitation de 5 marchés urbains	18 000	12 000	30 000
	Sous-total	505 830	222 000	727 830
	FAO	Y1	Y2	TOTAL
	Société civile renforcée par la structuration des organisations	4000	0	4000
	Mission d'évaluation pour la sélection des filières et organisations paysannes à renforcer			
	Sous-total	4000	0	4000

2. Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique

		Campagnes d'hygiène au sein de communautaire	ONG	19 500	19 500	39 000
Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation pour les enfants et le jeune		Construction ou réhabilitation des 40 salles de classe écoles et 3 centres de rattrapage (pour le jeune)	ONG			
		Formation d'enseignants et fourniture des kits scolaires.				
		Support pour l'accès gratuit à l'éducation dans les urgences				
		Formation d'orientation des parents dans la gestion des écoles				
Sous-total				387 510	317 985	726 495

Tableau 4 : Récapitulatif du budget

UNICEF	Activités programmatiques	976.495
	Coût de support direct*	145.000
	Coûts de support indirect	78.505
TOTAL		1.200.000
PNUD	Activités programmatiques	1.228.830
	Coût de support direct*	266.497
	Coûts de support indirect	104.673
TOTAL		1.600.000
FAO	Activités programmatiques	763.343
	Coût de support direct	358.152
	Coûts de support indirect	78.505
TOTAL		1.200.000
TOTAL UNICEF, PNUD et FAO	Activités programmatiques	3.030.840
	Coût de support direct*	707.477
	Coûts de support indirect	261.683
TOTAL General		4.000.000

* Coûts de support direct sont composés de matériels (véhicules, ordinateurs, téléphone, carburant, etc. faisant partie du 1.1. du budget), personnel (partie 1.2 du budget) et autres coûts directs (partie 1.5 du budget résumé en chapitre 9)

5. Dispositif de Gestion et Coordination

Le programme sera exécuté en gestion directe (DIM) par les trois agences UN.

5.1. *Au niveau national*

Sur le plan national, la coordination sera réalisée au niveau des cadres existants et plus particulièrement à travers :

- Le groupe thématique « Dynamiques Communautaires »
- Le cluster « Retour et Relance Communautaire »
- les Structures de gestion et suivi des programmes pays des trois agences concernées et suivant leurs règles et procédures (revue de programme, etc.)
- la structure de coordination et suivi de l'UNDAF/CAF pour la RDC.
- La structure de coordination du Plan du Gouvernement pour la Stabilisation et Reconstruction de l'est de la RDC

Des réunions entre les trois agences pourront être organisées sur base ad hoc pour toutes les questions qui ne peuvent être résolues.

Un **comité directeur national (CDN)**, composée de représentants du gouvernement (ministère du plan), des trois agences NU, de l'ambassade de l'Espagne et du coordinateur résident se réunit semestriellement pour analyser les revues semestriels et les planifications (annuels ou semestriels) et donne les grandes lignes d'orientation au programme. Le coordinateur résident et le représentant du gouvernement co-président les réunions. Le rôle du CDN est de superviser et d'orienter le programme et leurs responsabilités incluent:

- L'approbation des TdR et les procédures du CND
- L'approbation du document de projet avant soumission finale
- L'approbation de la direction stratégique pour la mise en œuvre
- La mise en place des références pour le suivi-évaluation
- L'approbation des plans de travail et les budgets y relatifs
- L'examen et le commentaire sur le rapport consolidé par le AA.
- La suggestion des mesures correctives en cas de nécessité
- La création des synergies avec d'autres programmes.
- L'approbation du plan d'information publique

5.2. *Au niveau provincial*

Il convient de noter qu'en ligne avec l'orientation de la RDC par rapport à la décentralisation et au développement local, le Programme opte pour une gestion décentralisée du Programme Conjoint au niveau de la Province.

Afin de garantir la bonne marche du programme ainsi que la cohérence des interventions, un **comité de gestion de programme (CGP)** sera constitué avec la représentation des trois agences concernées. Les responsabilités du CGP incluent :

- La coordination opérationnelle
- La gestion des ressources du programme

- L'alignement du programme avec le MDG-Fund et les cadres stratégiques des Nations Unies
- L'assurance des mécanismes de rapportage adéquat
- L'intégration des plans, rapports et autres documents concernant le programme
- La solution des problèmes financiers, de gestion et de mise en œuvre, si nécessaire
- La direction des questions techniques et de fonds liées aux activités prévues dans le programme et les plans annuels
- L'identification des leçons apprises à tirer du programme
- La mise en place d'un plan de communication et d'information publique.

Le PNUD assurera le secrétariat et pour cela sera le responsable de convoquer les réunions, faire les comptes rendus et consolider les rapports définitifs pour le bailleur, etc. Des réunions trimestrielles de coordination et planification internes seront organisées de manière statutaire, auxquelles peuvent s'ajouter des réunions de coordination et/ou planification ad hoc en fonction des besoins.

Sur base semestrielle, une revue sera organisée par le **comité technique de suivi**, comprenant l'analyse de l'avancement du programme et (l'adaptation de) la programmation pour l'année. Ce comité technique de suivi comprendra les parties gouvernementales pertinentes, les équipes de gestion sur le terrain des trois agences. Les revues semestrielles, ainsi que les planifications seront envoyées au comité national de pilotage pour commentaire et approbation. Cet exercice pourra être précédé, le cas échéant d'un exercice de coordination interne.

En dehors de la gestion du programme, les trois agences s'assureront de la coordination avec les autorités, les autres agences et partenaires du développement à travers les mécanismes de coordination existants en vue d'éviter une duplication des structures. Plus particulièrement, il s'agit des mécanismes concernant l'UNSSSS et plus largement la pacification et le relance communautaire. Des Integrated Mission Planning Teams (IMPT) meetings ont été mis sur pieds au niveau national, régional et provincial afin de coordonner, entre autres, les activités planifiées dans le cadre de l'UNSSSS. Ce financement s'intègre pleinement dans ce cadre et partagera régulièrement toutes les informations pertinentes avec cette structure. Par ailleurs, le système de cluster, au-delà de son fonctionnement au niveau central, est également opérationnel au niveau provincial. Dans ce cadre, le Cluster Retour et Relance Communautaire (RRC) constituera un cadre important de coordination, en plus des coordinations thématiques qui se feront à travers les autres clusters provinciaux.

Finalement, étant donné son ancrage avec la stratégie provinciale, assurera une intégration de ses éléments dans la structure de coordination au niveau de la province (Comité de Suivi du DSCR et, les comités techniques conjoints pour le plan de stabilisation à l'est de la RDC). Une coordination étroite sera assurée avec le Ministère du Plan et de l'Agriculture au niveau de l'Agriculture et les autres ministères concernés.

5.3. Au niveau territorial

Au niveau territorial (territoire de Béni), le projet sera coordonné étroitement avec les autorités concernées (l'Administrateur du Territoire et les Chefs de Service concernés par le projet) au niveau du Territoire de Béni (Comité de coordination de Béni).

5.4. *Au niveau des zones d'intervention*

Etant donné que le programme ne couvrira pas toute l'étendue du territoire et que les besoins et réponses peuvent varier d'une zone à l'autre et que les partenariats doivent y être renforcés sur le plan opérationnel, le programme veillera à s'intégrer aux structures de coordination existantes au niveau local et de travailler étroitement avec les autorités pertinentes. Il s'intégrera dans les structures telles que les Comités Locaux de Développement et les Comités villageois et Inter-villageois de développement. Ces structures et cadres de concertation et de coordination à la base verront leurs capacités d'intervention renforcées à travers l'appui des deux Programmes du PNUD intervenant dans le territoire de Béni à savoir le PADDL (programme d'appui à la décentralisation et au développement local) et le Programme Lutte contre la Pauvreté dans sa composante Relèvement communautaire conformément à leurs plans de travail respectifs.

6. Dispositif pour la Gestion du Fond

La modalité de gestion du fond retenue pour ce programme conjoint est le Pass through. Les dispositions relatives au suivi, à l'examen et à la coordination, notamment le rôle et les responsabilités de l'Agent Administratif, sont les suivantes :

Agent Administratif :

Le PNUD est l'Agent Administratif (AA) du fonds à travers le FAMD au siège du PNUD.

L'AA est responsable de:

- Verser à temps les fonds approuvés aux trois organisations impliquées dans ce programme
- Consolider du rapport descriptif du programme conjoint avec les rapports financiers rédigés par les trois organisations concernées, y compris l'analyse des données financières et descriptives à transmettre aux CDN
- La remise des rapports d'avancement et autres rapports nécessaires au comité directeur du fonds
- La rationalisation et l'harmonisation des systèmes de rapportage et des formats
- La simplification du travail
- La vérification du respect des exigences en matière de gestion

Rapportage : Chaque organisation du système des Nations Unies participante établira des rapports trimestriels. Les rapports des agences seront transmis sur base trimestrielle au CGP, qui en fait un rapport synthétique sommaire. Les agences utiliseront le format de rapport harmonisé conforme aux lignes directrices d'UNDG. L'Agent administratif établira un rapport intégré, qui consistera de 2 à 3 pages narratifs, le rapport financier et une adaptation de la planification (en utilisant les codes colorés), conformément au règlement financier, aux règles de gestion financière, et aux directives opérationnelles du MDG-Fund. Le rapport consolidé une fois validé par les parties prenantes sera transmis au Fonds MDG.

Deux rapports annuels seront produits. Les procédures suivent la même logique que pour les rapports trimestriels susmentionnés (élaboration par agence, discussion au CGP) et seront envoyés au AA. Ce dernier est responsable pour le rapport d'avancement consolidé du programme conjoint, composé de trois parties :

- 1) Note de gestion de l'AA. Cette note consiste à analyser le rapport financier certifié et le rapport descriptif et identifie les problèmes de gestion et administratifs que le CDN doit étudier.
- 2) Rapport descriptif d'avancement (examiné et approuvé par le CGP)
- 3) Rapport d'avancement financier. Chacune des trois organisations concernées doit soumettre au AA un rapport financier détaillant les dépenses réalisées pour chaque programme durant la période de déclaration.

Une fois terminés, l'AA soumet le rapport d'avancement au représentant résident, qui assure l'examen de rapport par le CDN. Les commentaires et décisions seront par après communiqués aux parties prenantes.

Suivi et évaluation : Un plan de travail annuel commun sera établi au démarrage de chaque année calendaire ainsi qu'au démarrage du projet, pour la période du démarrage jusqu'à la fin de l'année. Ces plans serviront de base au suivi de l'exécution des activités. La phase de

démarrage du programme servira d'une coté pour le recrutement du personnel du programme et de l'autre coté pour le raffinement du baseline, afin d'avoir des données claires permettant un bon suivi et évaluation.

Le suivi et évaluation est conduit tout au long de l'année et couronné par l'examen annuel du plan de travail commun. Des visites de terrain seront réalisées tant individuellement par les agences pour les produits dont elles sont responsables que conjointement pour l'analyse des effets. L'évaluation sera partie intégrante de l'évaluation d'effet de l'UNDAF étant donné que le présent projet contribue à « *stabiliser des communautés hautement volatiles en renforçant la dynamique locale* », avec pour approche globale de « *contribuer à la sécurité humaine et accroître l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté en impliquant les groupes communautaires et en renforçant leurs capacités* ».

Communication : Le PNUD assurera le lead de la communication du projet suivant des lignes directrices communes (convenues) et gèrera la communication sociale (sensibilisation, radio Okapi, radio communautaire, etc.) et institutionnelle (fact sheet, panneaux de visibilité MDG Fund, etc.) du programme conjoint. Il mentionnera le rôle de chaque organisation des Nations Unies participante et du partenaire national dans toutes les communications externes relatives au programme conjoint. Le rôle du gouvernement hôte, des donateurs, des organisations du système des Nations Unies participantes, de l'Agent administratif et de toute autre partie concernée seront mentionnés dans tous les produits de communication. Toutefois, chaque organisation du système des Nations Unies participante prendra les mesures appropriées pour faire connaître le caractère ses actions dans le programme conjoint.

Dispositions de financement : Sur la base de l'accord relatif au mécanisme de coordination du programme conjoint identifié au niveau national, Après approbation du document par le Comité directeur du fond et des réception d'une copie du programme conjoint signé, l'AA transférera le premier versement annuel à chacune des trois organisations impliquées. Le Représentant résident soumettra un formulaire de transfert de fonds au AA. Le transfert sera effectué au siège de chacune des trois organisations impliquées. Chaque organisation assume l'entière responsabilité de la programmation et de l'aspect financier des fonds versés par l'AA et décide des modalités et méthodes de transfert à ses bureaux décentralisés, partenaires et homologues suivant ses propres règles. Les versements suivants seront transférés conformément aux plans de travail approuvés par le CDN, mais est soumis à un seuil d'engagement d'au moins 70% des fonds précédemment versés aux organisations concernées. (si ce seuil n'est pas atteint pour l'intégralité du programme aucune des organisations percevra de fonds. Néanmoins une avance peut être demandée au moment que les 70% sont dépassés dans la logique des plans annuels. Dans ce cadre, chaque organisation du système des Nations Unies établira un budget distinct, conformément à ses procédures, couvrant les parties du programme qu'elle gèrera. Les budgets seront présentés selon un format unique sur lequel les trois agences s'accorderont au démarrage du programme. En dehors des coûts directs pour l'exécution du projet, ce budget comprendra également les coûts indirects que les trois agences encourent à hauteur de 7%. Le CGP établira un budget consolidé pour approbation par le CDN.

Gestion des fonds : Chaque organisation participante des Nations Unies assurera la gestion des fonds en fonction des règles et procédures qui s'appliquent à ladite organisation. Il en est de même concernant les audits qui seront conduits par chaque agences selon les règles et

dispositions réglementaires de l'organisation, mais partagées et validées par l'ensemble des parties prenante au programme.

UNICEF et le PNUD travaillerons dans le cadre de l'Approche Harmonisée au Transfert de Cash (HACT) soit par transfert direct de fonds pour les engagements futurs ('avances'), soit par exécution directe des Agences en appui aux activités convenues dans le plan annuel de travail. Dans le cas de l'exécution directe, UNICEF et PNUD transféreront les fonds aux partenaires nationaux à travers des grants et/ou des processus de passation de marché en fonction du type d'intervention. Une approche de gestion des risques et développement des capacités restent applicable dans le transfert de fonds à ces partenaires dans le cadre de la mise en œuvre directe par les agences. Les règles et procédures des agences respectives seront appliquées dans ce cadre. La FAO, qui ne fait pas partie du groupe ex-com et n'applique pas le HACT en RDC, le transfert se fera sous la modalité qu'elle utilise couramment et en fonction des règles et procédures financières de la FAO.

7. Planification, suivi et évaluation

7.1. La planification

Un plan de travail conjoint détaillé sera conçu.

A) Une réunion de revue et planification mensuelles de ce plan sera organisée sur terrain au niveau de Béni à travers les structures de coordination mises en place dans le cadre du PEAR+. (Comité de coordination de Béni)

B) Une réunion de suivi sera conduite chaque trimestre à Goma à la suite d'une mission d'évaluation de terrain. (comité de coordination),

C) Une réunion de revue semestrielle sera conduite à travers le Comité Provincial de Coordination du DSCR (GOMA) avec la participation de toutes les agences participantes et des autorités.

D) Au cours des réunions, le suivi du plan de travail sera fait et tous les 6 mois, le plan de travail pourra être revu le cas échéant (Comité de coordination de Béni, Comité Provincial de coordination du DSCR). La revue et l'adaptation du plan de travail seront soumises à l'approbation du comité national de pilotage.

Des rapports annuels seront présentés au bailleur. Il s'agira donc d'un total de deux rapports sur les deux années de programme.

7.2. Le suivi

Les indicateurs, ventilés par genre et condition (ex-combattant, ex réfugié, ex déplacé) lorsque c'est pertinent, feront l'objet d'un suivi permanent par les agences et partenaires concernés et leur relevé quantitatif et qualitatif figurera de manière systématique dans les rapports d'avancement périodique.

Il est difficile d'avoir les chiffres désagrégés des bénéficiaires à ce stade car les acteurs humanitaires actuels ont comme base de travail les ménages. C'est dans la phase préparatoire de la mise en œuvre du projet qu'on déterminera la composition de différents groupes sur base des critères objectifs de vulnérabilité des membres de la communauté et des sous entités. Le genre sera aussi pris en compte à cette phase. Les données désagrégées apparaissent dans les diagnostics villageois élaborés par le Programme Pauvreté en prenant en compte le potentiel socio-économique des différentes entités administratives.

Les approches participatives accompagneront les évaluations quantitatives et seront privilégiées les analyses en focus group. De même, un effort pour la formation en suivi et évaluation des communautés impliqués sera réalisé de façon à augmenter leurs capacités de gestion dans différents domaines ; les comités de gestion et de pilotage, participeront aussi des exercices évaluateurs. Les autorités provinciales et locales seront également impliquées directement, entre autres à travers les Comités Locaux de Développement qui comprennent les conseillers techniques des autorités provinciales et locales.

Etant donné l'existence de ligne de base à caractère général (données provinciales) et le besoin de mesurer les résultats à la fin de l'intervention, les agences mèneront des activités tout au début du programme afin d'établir le point de départ pour les zones où cela n'a pas encore été fait et l'actualisation des zones déjà faites pendant la phase de démarrage afin de faciliter le suivi et les évaluations.

Pour le suivi et évaluation des indicateurs de résultat ont été choisis dans l'esprit de pouvoir offrir des inputs pour les évaluations du programme (voir aussi tableau 5 : Cadre du Suivi du Programme Conjoint).

Les indicateurs retenus sont les suivants :

1. *Les conflits intra et intercommunautaires sont réduites et résolus pacifiquement*
 - 1.1 Elections tenues des Comités de la Société Civile de Béni
 - 1.2 Nombre des comités/mécanismes de gestion et prévention des conflits opérationnels
 - 1.3 Nombres de femmes formés dans la prévention, résolution et gestion pacifiques des conflits
 - 1.4 Nombres de campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique
 - 1.5 Nombre de radios communautaires installés/appuyés
 - 1.6 Nombre d'enseignants formés sur l'éducation civique
2. *Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique*
 - 2.1 Nombres de retournées et membres des communautés absorbé dans des activités d'encadrement pour l'emploi et l'auto emploi
 - 2.2 Nombre de marchés réhabilités
Quantité des circuits de commercialisation améliorés (km de route/desserts agricoles, capacité de stockage, marchés)
3. *Les services sociaux de base ont augmenté leurs prestations aux populations retournées et d'accueil*
 - 3.1 Taux de scolarité
 - 3.2 Nombre de salles de classe réhabilitées
 - 3.3 Nombre des kits scolaires distribués
 - 3.4 Rapports élèves/classe et élèves par enseignant
 - 3.5 Taux de mortalité infantile
 - 3.6 Taux de mortalité maternelle
 - 3.7 Nombre de moustiquaires distribuées
 - 3.8 Couverture de vaccination
 - 3.9 Nombre de source d'eau aménagés
 - 3.10 Taux de consultations médicales
 - 3.11 Nombre de personnes informées sur l'importance de l'hygiène et sur les pratiques hygiéniques
 - 3.12 Taux de maladies associés à la mauvaise hygiène
 - 3.13 Nombres des enfants associés avec les groupes armés assistés
 - 3.14 Nombre de cas de violences sexuelles assistés.

Tel que mentionné précédemment, chaque agence assurera le suivi, évaluation et rapports pour son volet à travers les mécanismes appropriés et selon ses règles et procédures en la matière. Cependant, en vue de faciliter l'oversight général et de pouvoir suivre les effets du programme dans son ensemble, un gestionnaire d'information / Chargé de suivi/évaluation sera recruté. Il assurera également la compilation des rapports périodiques globaux

7.3. L'évaluation

Une évaluation des effets sera réalisée vers la fin du programme en vue de pouvoir mesurer les résultats du programme. Cette évaluation sera conjointe et sera organisée par le MDG-Fund secrétariat. Au-delà de cela, des évaluations périodiques des résultats des microréalisations financées sera assurée par l'équipe de projet. Il est à noter qu'étant donné que ce programme s'intègre dans le cadre du Plan de Stabilisation ainsi que de l'UNDAF, son impact plus largement sera également mesuré à travers les mécanismes mis en place dans ce cadre au niveau national.

Tableau 5. Cadre du Suivi du Programme Conjoint

Résultats Attendus	Indicateurs with baselines & Indicative timeframe	Sources de Vérification	Méthodes de collecte Avec fréquence et time frame indicatif	Responsables	Hypothèses
Les conflits intra et intercommunautaires sont réduites et résolus pacifiquement	Election du Comité de la Société Civile de Béni	Existence d'un comité élu	Mission de suivi	PNUD	Les conflits armés repris en août 08 s'étendent pas dans territoire de Béni.
	Nombre des comités/mécanismes de gestion de conflit (au moins une par zone de retour)	Existence des mécanismes de gestion des conflits	Suivi mensuel Participation des animateurs aux réunions	PNUD	Les populations récemment déplacées sont prêtes à retourner
	Nombre de femmes formés dans la prévention, résolution et gestion pacifiques des conflits	Nombre de femmes formées	Suivi mensuel	PNUD	Les populations Retournées acceptent programme
	Nombre de campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique (au moins une par zone de retour)	Nombre de campagnes sensibilisation	Suivi mensuel	PNUD	La situation sécuritaire permet la présence sur le terrain et développement
	Nombre de radios communautaires installés ou appuyés et opérationnelles (au moins deux)	Nombre de radios fonctionnelles	Suivi mensuel Ecoute des émissions	PNUD	des activités des organisations ainsi que les partenaires ont l'accès aux communautés cibles
	Nombre d'enseignants formés sur l'éducation civique	Nombre d'enseignants formés	Suivi mensuel	PNUD	Il n'y a pas de désastres naturels importants empêchant l'accès à la zone
	Nombre de retournées et membres des communautés absorbés dans des activités d'encadrement pour l'emploi et l'auto emploi	nombre de retournés et membres des communautés absorbés dans des projets	Suivi mensuel	PNUD	
	Nombre de marchés réhabilités	nombre de marchés réhabilités	Suivi mensuel de	PNUD	
	Quantité des circuits de commercialisation améliorés	Rapports de partenaires Registres visuels	Suivi semestriel et évaluation final du programme	FAO	
	% d'augmentation du taux de scolarité	Document suivi et évaluation	Inscriptions scolaires No des enfants retournés	UNICEF	
Les services sociaux de base ont augmenté leurs prestations aux populations retournées et d'accueil	Proportion élèves/classe	Document suivi et évaluation	Analyse inscriptions scolaires	UNICEF	
	Elèves/enseignant	Rapport enquête	Enquête	UNICEF	
	Nb de personnes ayant accès aux sources d'eau propre	Rapport enquête		UNICEF	
	% de réduction de taux de mortalité par malaria	Rapport des partenaires	Suivi dans les centres médicaux	UNICEF	
	% de réduction de taux de mortalité infantile	Rapport des partenaires	Suivi dans les centres médicaux	UNICEF	
	% de réduction de taux de mortalité Maternelle	Rapport des partenaires	Suivi dans les centres médicaux	UNICEF	
	% d'augmentation de taux des	Rapport	Suivi dans les centres	UNICEF	

	consultations médicales effectives	des partenaires médicaux	
	taux de perception favorable aux pratiques d'hygiène	Rapport d'enquête	UNICEF
	% de réduction du taux de maladies associées à la mauvaise hygiène	Rapport des partenaires	UNICEF

8. Contexte légal et base des relations

Tableau 6: Base des relations

	Accords
Organisation	
PNUD	En mai 1967 un accord de coopération au développement a été signé entre le Gouvernement de la République du Zaïre et le PNUD. L'accord est toujours valable. Par ailleurs, le CPD a été validé en janvier 2008 pour le cycle 2008-2012, renforcé par le CPA pour la même période signé en avril 2008.
FAO	L'accord entre la FAO et le gouvernement date de 1978 (le titre officiel sera envoyé plus tard, car cela doit venir du siège)
UNICEF	UNICEF a un Accord Basique de Coopération avec le Gouvernement de RDC. En plus elle a un Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) pour la période 2008-2012.

9. Budget

	Description	coût unitaire	quantité	Total
1. Programme costs				
1.1 Supplies, commodities, equipment and transport				
UNICEF				
	Equipement médical			70.000
	Education kits			40.000
	WASH items			40.000
UNDP				
	Véhicule 4*4 Pick up (*)	34.500	1	34.500
	Radio VHS	400	2	800
	Ordinateur portable	1900	2	3.800
	téléphone	80	2	160
FAO				
	Véhicule 4x4 Hard Top (*)	41.000	1	41.000
	Ordinateur portable	1900	2	3.800
	Carburant et pièces de rechange	1800	24	43.200
	Equipements de transformation pour 40 coopératives (20 unité X 40 groupes)	800	291	232.800
	Intrants agricoles			60.000
	Petit bétail			65.000
	Equipement de pêche			42.500
	Matériel pédagogique			2.043
	Transport des intrants			24.000
1.2 Personnel (staff, consultants, travel and training)				
UNICEF				
	Recovery Coordinator	12.500	6	75.000
	PEAR Coordinator	10.000	4	40.000
	Project Officers	5.000	6	30.000
UNDP				
	Expert en relèvement et livelihoods (VNU International)	6.320	20	126.400
	expert national en paix & réconciliation	2.971	24	71.304
FAO				
	1. Consultants nationaux (\$2,000/mois x 22 mois)	2.000	36	72.000
	2. Support administratif (\$1200/mois x 36 mois)	1.200	36	43.200
	4. Consultants internationaux (50% pour 24 mois)	10.000	10	100.000
	Appui technique du siège			2.476
1.3 Training of counterparts				
UNDP				
	Contrats réconciliation/prévention et gestion des conflits	27.550	10	275.500
FAO				
	Atelier participatif de lancement et de clôture	2	2.000	4.000
	Formation de formateurs (4 ateliers)	4	5.000	20.000
	Formation à la multiplication de semences (atelier)	5	1.800	9.000
1.4 Contracts				
UNICEF				
	Frais de fonctionnement des ONGs partenaires d'exécution			826.495
UNDP				
	Frais de fonctionnement des ONGs partenaires d'exécution			140.500
	Contrats réintégration des retournés	25.000	17	445.000
	Contrats augmentation de la capacité d'accueil/revitalisation économique	40.000	8	320.000
	Expertise emploi jeunes (BIT)	47.830	1	47.830
FAO				
	Contrats de suivi avec les services du Minagri	1	30.000	30.000
	Contrats de mise en œuvre avec ONG	1	174.000	174.000
	Contrats de réhabilitation de dessertes agricoles, de lieux de stockage et de marchés ruraux	20	5.000	100.000
1.5 Other direct costs				
PNUD				
				29.533

Fonctionnement (Téléphone, internet, assurances, coût communication) (annuel)	14766,5	2	29 533
FAO			52 476
Location de bureau et entrepôts à Béni	500	24	12 000
Téléphone, internet, assurances, coût communication (annuel)	10000	2	20 000
Rapports			5 000
Appui technique du siège			2 476
Visibilité			5 000
Etude en sécurité alimentaire			8 000
Sub-Total Direct costs			
UNICEF			1.121.495
UNDP			1.495.327
FAO			1.121.495
2. Indirect costs			
Cost Recovery UNICEF (7%)			78.505
Cost Recovery PNUD (7%)			104.673
Cost Recovery FAO (7%)			78.505
Grand Total			
UNICEF			1.200.000
PNUD			1.600.000
FAO			1.200.000

(*) Le PNUD et la FAO disposent actuellement d'un véhicule pour Béni, mais étant donné les contraintes sécuritaires, un second véhicule est nécessaire pour de nombreux déplacements

10 : Plan de Travail du programme

Période (Juillet 09 – Juillet 2010)

JP Outcome : Réintégration durable des populations de Béni dans les communautés d'accueil à travers la prévention et gestion des conflits intra et intercommunautaires, la dynamisation économique et l'augmentation de services sociaux de base.

UN organisation	Activities	TIME FRAME				Implementing Partner	PLANNED BUDGET		
		S1	S2	S3	S4		Source of Funds	Budget	Amount
								Description	
UNICEF									
Les mécanismes de protection sont renforcés, ainsi qu'un environnement vers la protection de toutes formes de violence, abus et exploitation vers les enfants et les femmes sont créés	Réunion des familles séparées pendant la guerre et 6 points d'écoute et réinsertion de 300 enfants	X	X	X	X	ONG	MDG Fund	Grants and UN agency implementation	35.00
	Développement des programmes pour les adolescents	X	X	X	X	ONG	MDG Fund	Idem	20.00
	Appui à la démobilisation et réintégration des 300 enfants ex combattants	X	X	X	X	ONG	MDG Fund	Idem	25.00
	Création des capacités communautaires pour la protection des enfants et des femmes	X	X			ONG	MDG Fund	Idem	20.00
	Réduction des risques de blessures par mines	X	X	X	X	ONG	MDG Fund	Idem	20.00
Paquet d'assistance holistique pour la prise en charge de 500 victimes de violence sexuelle.		X	X	X	X	ONG	MDG Fund	Idem	40.00
PNUD									
Renforcement des capacités de la société civile pour la paix et la réconciliation au profit d'une population de 100,000 personnes	Appui à l'organisation des élections des comités de la société civile (avec une attention particulière sur la participation des femmes et son importance) et renforcement des comités élus en matière de gestion et priorisation et de paix et réconciliation	X				ONG locales, associations, organisations (e.a. de femmes)	MDG Fund	Grants and Un agency implementation	10.00
	Renforcement des capacités des femmes et organisations féminines dans le domaine de la prévention, résolution et gestion de conflit ainsi que de la gestion du développement, en vue d'assurer leur représentativité dans les autres types de mécanismes	X	X			ONG locales, associations, organisations (e.a. de femmes)	MDG Fund	Idem	52.17
	Appui aux mécanismes de paix et réconciliation ou à leur mise en place si inexistant (Initiatives Locales de Paix et Réconciliation, Comités Locaux de Paix et Réconciliation)	X	X	X	X	ONG locales, associations, organisations (e.a. de femmes)	MDG Fund	Idem	160.00
	Appui aux campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique	X	X	X	X	ONG locales, asso-	MDG Fund	Idem	110.00

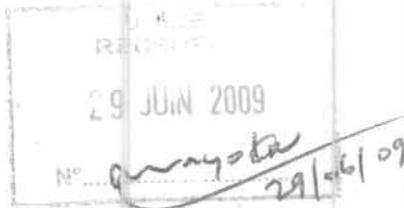
Signatures⁵:

Ross Mountain

Resident Coordinator, DRC
26 June 2009

Pierrette Vu Thi

UNICEF
26 June 2009



Adama Guindo

UNDP
26 June 2009

Abdou Dieng (OIC)

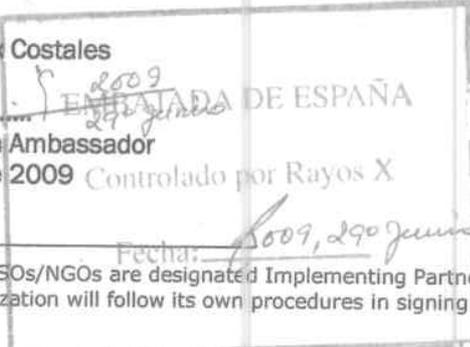
FAO
26 June 2009

Olivier Kamitatu

Minister of Planning
26 June 2009

Ex. Felix Costales

Spanish Ambassador
26 June 2009



⁵ When CSOs/NGOs are designated Implementing Partners, they do not sign this Work Plan. Each participating UN Organization will follow its own procedures in signing Work Plans with CSOs/NGOs.